

FRELON ASIATIQUE : LE RETOUR



Les beaux jours ont apportés avec eux ce fléau

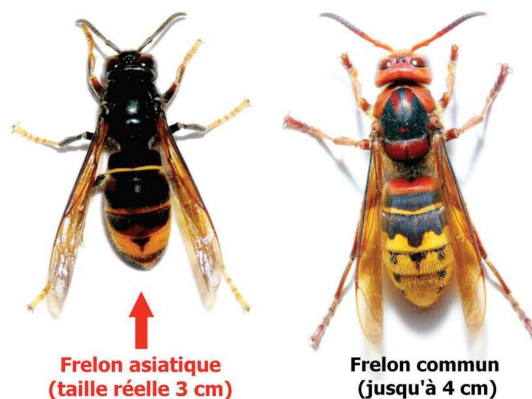
Comme vous le savez sûrement, Les frelons sont des prédateurs pour les abeilles, ils attaquent leurs ruches pour les dévorer, les empêchant de sortir, et donc de nourrir leur reine qui ne pond plus et meurt.

Nous vous rappelons que les abeilles sont indispensables car elles ont une mission bien précise et qui plus est l'une des plus importantes pour notre planète, la pollinisation. Sans cette action, c'est toute l'agriculture qui serait menacée. Le frelon asiatique influe directement sur la baisse de leur population.

De plus la pique du frelon asiatique est très douloureuse et peut s'avérer, dans certain cas dangereuse pour l'homme.

Comment le reconnaître

Il est plus petit que son homologue européen (environ 3 cm). Son thorax, et sa tête sont noirs, son abdomen rayé noir et jaune sa face orangée et l'extrémité de ses pattes jaune. Egalement appeler "frelon à pattes jaunes".



Il faut agir des maintenant !!!

Les nids actuellement visibles ne présentent pas une menace car ce sont ceux utilisés l'année passée et ne seront pas réinvestis par les frelons, il n'est donc pas nécessaire de les détruire.

Pour les frelons déjà présents, c'est le moment de les attraper. Pour cela, vous pouvez :

- acheter des pièges,
- les fabriquer avec des bouteilles en plastique, Il vous suffit de les remplir avec de la bière, complétée par un trait de grenadine (pour attirer les frelons) et un peu de vin blanc (qui repousse les abeilles),
- ou à partir du 20 mars 2019, venir en Mairie récupérer gratuitement votre piège à frelon sous la condition de nous communiquer en fin de saison le nombre de frelons capturés.

Il est formellement interdit de détruire les nids par arme à feu ainsi que l'utilisation de certains produits désormais prohibés.

Si vous constatez qu'un nid est occupé, il est fortement déconseillé de le détruire soi-même, faites appelle à un professionnel agréé ou prendre contact avec la Mairie qui vous communiquera les coordonnées d'intervenant habilité.

